



## Communication CBFA\_2008\_21 du 24 novembre 2008

### Reconnaissance des organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC)

#### **Champ d'application:**

Les établissements de crédit et les entreprises d'investissement.

#### **Résumé/Objectifs:**

Conformément aux articles V.12 et V.13 du règlement relatif aux fonds propres des établissements de crédit et des entreprises d'investissement du 17 octobre 2006, le mapping des évaluations de crédit de la Banque de France est actualisé. Le nouveau mapping est applicable à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article V.12 du règlement relatif aux fonds propres des établissements de crédit et des entreprises d'investissement du 17 octobre 2006, les évaluations externes du crédit publiées par les OEEC ne peuvent être utilisées dans le cadre du calcul du volume pondéré des risques par les établissements que lorsque ces organismes ont été reconnus comme éligibles par la CBFA.

La présente communication actualise la table de correspondance mentionnée dans la communication CBFA\_2008\_04 du 5 février 2008 actant la reconnaissance de la Banque de France comme OEEC.

La modification de la table de correspondance porte sur l'échelon de qualité de crédit 6.

La nouvelle table de correspondance est applicable à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Conformément à l'article V.13, les évaluations de la Banque de France sont associées aux échelons de qualité crédit suivants:

#### **Approche standard:**

##### Mapping long terme

Echelon de qualité de crédit	Notation Banque de France (jusqu'au 30 novembre 2008)	Notation Banque de France (à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2008)
1	3++ à 3+	3++ à 3+
2	3	3
3	4+	4+
4	4 à 5+	4 à 5+
5	5 à 6	5 à 6
6	8 à 9	7 à 9

La présente table de correspondance est applicable aux seules entreprises cotées à partir d'une documentation comptable et financière. Les entreprises avec une cote de crédit « X0 » sont pondérées à 100%.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jean-Paul SERVAIS.